

## Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :  
Inspection de suivi

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant Garderie des Petits Lutins Inc.	Numéro de permis 909002	Date d'inspection Le 21 mai 2025	
Nom de l'établissement Halte des Grands lutins		Numéro de téléphone (506) 480-0426	
Adresse Unité 2 385 rue Principale Nigadoo NB E8K 3R6			
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Janel Aubut		Titre du poste Inspecteur/Inspectrice	

Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité
24(1) Aux fins d'application du paragraphe 20(1) de la Loi, les dossiers et les documents ci-dessous sont tenus au lieu d'exploitation de l'établissement agréé : c) les dossiers des membres du personnel, lesquels renferment : (iv) une déclaration indiquant qu'il a lu et compris les obligations que lui imposent la Loi et le présent règlement. Commentaires : L'employée a signé une déclaration indiquant que les obligations que lui imposent la Loi et le règlement a été lu et compris. La lacune est maintenant conforme.	24(1)(c)(iv)	30 mai 2025	20 mai 2025
31(3) L'exploitant entretient l'aire de jeu extérieure de l'établissement agréé de telle sorte à assurer la sécurité des enfants. Commentaires : Le morceau de bois brisé et la vis apparente furent enlevés. La lacune est maintenant conforme.	31(3)	20 mai 2025	20 mai 2025

<b>Commentaires généraux</b>
- Le ratio ne fut pas vérifié puisque le suivi s'est fait par courriel.
La garderie éducative rencontre les exigences de la Loi Service à la petite enfance et ses règlements sur les permis. Le permis d'exploitation sera recommandé pour une autre année.

original signé par  
Janel Aubut

\_\_\_\_\_  
Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

Le 21 mai 2025

\_\_\_\_\_  
Date

original signé par  
Yvonne Pelletier

\_\_\_\_\_  
Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 21 mai 2025

\_\_\_\_\_  
Date